



COMITE SOCIAL TERRITORIAL DÉPARTEMENTAL
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2025

Etaient présents :

Représentants des collectivités (4) :

- Madame Nicole ANDURAND-LE GUEN, Maire-Adjointe LE BAS SEGALA, titulaire,
- Madame Isabelle CABANETTES, Maire-Adjointe de LASSOUTS, titulaire,
- Madame Bernadette BELIERES-AZEMAR, Maire de COUBISOU, titulaire,
- Monsieur Simon WOROU, Mairie de STE-JULIETTE sur VIAUR, suppléant.

Représentants du personnel (6) :

- Monsieur Frédéric THEURIER (CFDT-Interco), titulaire,
- Madame Solange SENDRAL (CFDT-Interco), suppléante,
- Madame Morgane DELFORGE (CGT), titulaire,
- Madame Fanny FLORY (CGT), titulaire,
- Monsieur Claude CAUBEL (CGT), titulaire,
- Monsieur Jean-Christophe MASSOL (FO), titulaire,
- Madame Annabelle DELCAUSSE (FO), suppléante (ne prend pas part aux votes).

Etaient absents ou excusés :

Représentants des collectivités :

- Monsieur Jean-Pierre LADRECH, Maire de FIRMI, titulaire,
- Monsieur André BORIES, Maire de GRAMOND, titulaire,
- Monsieur Maurice BARTHELEMY, Maire-Adjoint de MONTCLAR, titulaire.
- Monsieur Damien LAURAIN, Maire-Adjoint de SEVERAC d'AVEYRON, titulaire.

Représentants du personnel :

- Madame Virginie LE MENTEC (CFDT-Interco), titulaire,
- Monsieur Jean-Laurent VERDEAUX (CFDT-Interco), titulaire.

Monsieur Romain BOUAT, Responsable adjoint du Pôle Ressources humaines – conseil statutaire, assiste à la séance pour assurer les tâches matérielles.

Madame Nicole ANDURAND-LE GUEN ouvre la séance à 14h05 et informe les membres de l'instance qu'elle assurera la Présidence en l'absence de Monsieur Jean-Pierre LADRECH.

Une Secrétaire de séance, Madame Isabelle CABANETTES, Maire-Adjointe de LASSOUTS, et un Secrétaire-adjoint, Monsieur Frédéric THEURIER (CFDT-Interco), sont désignés.

Madame ANDURAND-LE GUEN présente Madame Camille BALDET, qui a pris ses fonctions en juillet 2025 au Centre de Gestion de l'Aveyron pour occuper la fonction d'Ergonome et Référente handicap. Elle assistera à la séance.



APPROBATION RELEVÉ DES CONCLUSIONS			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Séance du 02 JUILLET 2025			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO	3 CGT	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 3 avis favorables et 3 avis défavorables du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Observations : Le syndicat CFDT a noté une imprécision en page 7 concernant la saisine de la Mairie de NAUCELLE relative à l'organisation des services, l'avis du syndicat était défavorable. Madame ANDURAND-LE GUEN indique que la modification sera bien prise en compte. Le syndicat CGT demande le rajout de la phrase suivante en page 2 concernant le bilan de présentation des accidents de service en 2024 : « Le syndicat CGT constate l'absence de dossiers relatifs aux accidents de service en F3SCT et rappelle que l'instance doit être réunie dans les plus brefs délais à la suite de tout accident ayant entraîné ou pu entraîner des conséquences graves. » Monsieur BOUAT rappelle les dispositions de l'article R254-73 du Code général de la fonction publique (ancien article 81 du décret n°2021-571) : « Après chaque réunion du comité social d'administration, territorial ou d'établissement ou de la formation spécialisée, un procès-verbal est établi comprenant le compte rendu des débats et le détail des votes. <u>Ce document est signé par le président, contresigné par le secrétaire et, dans le cas du comité social d'administration et du comité social territorial, par le secrétaire adjoint. Il est transmis dans le délai d'un mois à ses membres à l'exception du procès-verbal de la réunion du comité social territorial qui est transmis dans le délai de quinze jours à compter de la date de la séance.</u> <u>Ce procès-verbal est soumis à l'approbation des membres du comité ou de la formation spécialisée lors de la séance suivante de l'instance. »</u> Le syndicat CGT attire l'attention sur le nombre important de dossiers incomplets présentés par les collectivités.			

- Formation spécialisée

DOCUMENT UNIQUE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
SYDOM AVEYRON			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Observations : Monsieur BOUAT précise que le SYDOM a été accompagné par la Conseillère en prévention du CDG pour la réalisation du document et indique que s'il est très détaillé et exhaustif, il ne saurait être pris comme exemple par des collectivités territoriales au regard des spécificités de l'établissement. Le syndicat CGT avait sollicité Monsieur le Président lors d'une séance précédente afin qu'un courrier soit adressé aux employeurs publics du département pour les inviter à se mettre en conformité avec la réglementation. Madame ANDURAND-LE GUEN indique que Monsieur LADRECH répondra à cette demande lors de la prochaine séance.			

TELETRAVAIL			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
AVEYRON INGENIERIE			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Observations : Le syndicat CGT relève que l'établissement n'a pas prévu la mise en place de l'indemnité journalière de télétravail et que cela est de nature à engager des frais pour les agents qui le pratique.			

Formation plénière

ACTION SOCIALE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
CIAS RODEZ Agglomération			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

APPRENTISSAGE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Communauté de communes du Pays Rignacois			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
EHPAD la Fontanelle - NAUCELLE			
Collège représentants du personnel	1 FO		2 CFDT – 3 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 5 abstentions et 1 avis favorable pour le collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Observations : Les syndicats CFDT et CGT notent un manque de détails sur le planning de travail de l'apprenti. Ils souhaitent pouvoir bénéficier d'un dossier complet. Monsieur BOUAT indique que pour les Aides-soignants, l'activité varie fortement d'une semaine à l'autre et qu'il est impossible pour l'employeur de déterminer un planning prévisionnel fixe. Il serait cependant envisageable de déterminer les bornes de travail dans la saisine adressée à l'instance.			



EHPAD l'Oasis - LIVINHAC le HAUT			
Collège représentants du personnel	1 FO		2 CFDT – 3 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 5 abstentions et 1 avis favorable pour le collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Office de tourisme du Pays SEGALI			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
PNR des GRANDS CAUSSES			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

ASTREINTE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de CONQUES en ROUERGUE			
Collège représentants du personnel	2 CFDT		1 FO – 3 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 4 Abstentions et 2 avis favorables du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Observations : Les syndicats CGT et FO notent un manque de précisions dans la saisine. Monsieur BOUAT rappelle que la collectivité a déjà saisi l'instance pour avis sur cette thématique le 14 mai dernier. Un avis favorable à l'unanimité des deux collèges avait alors été rendu. La collectivité qui a mis en place les astreintes sur la période du mois de mai à octobre souhaite désormais l'étendre sur l'entièreté de l'année, toutes les autres modalités restant par ailleurs inchangées. Le nombre d'agents concernés est indiqué dans la première saisine et Monsieur BOUAT précise qu'un Responsable adjoint a pris ses fonctions depuis lors. Il est également précisé dans la première saisine que les membres sont amenés à effectuer une rotation toutes les semaines.			



HEURES COMPLEMENTAIRES ET SUPPLEMENTAIRES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie d'ALMONT les JUNIES			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie d'ASPRIERES			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de COLOMBIES			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de DRULHE			
Collège représentants du personnel			
Collège représentants des collectivités			
Avis : Demande de report pour complément d'informations, le projet de délibération est incomplet.			
Observations : Les organisations syndicales notent des imprécisions et l'absence de dispositions obligatoires au sein du projet de délibération. Monsieur BOUAT confirme que le projet de délibération est incomplet. Il ne liste pas les cadres d'emplois, ni les fonctions éligibles aux IHTS, il ne précise pas de quelle manière l'agent pourra bénéficier des heures de récupération ou du paiement. La collectivité a été sollicitée par courriel le 10/09 sur cette situation, sans réponse à ce jour. Madame ANDURAND-LE GUEN décide de reporter l'examen du dossier à la séance prochaine dans l'attente de la transmission d'un projet de délibération conforme à la réglementation en vigueur.			
Mairie de SALLES-COURBATIES			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			



INDEMNITE FORFAITAIRE POUR ELECTIONS			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de FLAVIN			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

JOURNEE DE SOLIDARITE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de SENERGUES			
Collège représentants du personnel		1 FO – 3 CGT	2 CFDT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 4 avis défavorables et 2 abstentions du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Observations : Le syndicat CGT précise que cette journée vient pénaliser les travailleurs en termes de rémunération et de jours de repos.			

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
AVEYRON INGENIERIE			
Collège représentants du personnel		6	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Avis défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			



Mairie de CASTANET			
Collège représentants du personnel		6	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Avis défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de GAILLAC d'AVEYRON			
Collège représentants du personnel		6	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Avis défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de SAINT-ANDRE de NAJAC			
Collège représentants du personnel		6	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Avis défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de SAINT-REMY			
Collège représentants du personnel		3 CGT – 1 FO	2 CFDT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 4 avis défavorables et 2 abstentions du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de SAINT-ROME de CERNON			
Collège représentants du personnel		6	
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Avis défavorable à l'unanimité pour le collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de SENERGUES			
Collège représentants du personnel		3 CGT – 1 FO	2 CFDT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 4 avis défavorables et 2 abstentions du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			

Mairie de TAURIAC de NAUCELE			
Coll�ge repr�sentants du personnel		3 CGT – 1 FO	2 CFDT
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	4		
Avis : 4 avis d�favorables et 2 abstentions du coll�ge des repr�sentants du personnel. Avis favorable � l'unanimit� pour le coll�ge des repr�sentants des collectivit�s.			
Mairie du TAYRAC			
Coll�ge repr�sentants du personnel		3 CGT – 1 FO	2 CFDT
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	4		
Avis : 4 avis d�favorables et 2 abstentions du coll�ge des repr�sentants du personnel. Avis favorable � l'unanimit� pour le coll�ge des repr�sentants des collectivit�s.			

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
EHPAD La MONTANIE -- Aide-soignant TC			
Coll�ge repr�sentants du personnel			6
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	4		
Avis : Abstention � l'unanimit� du coll�ge des repr�sentants du personnel. Avis favorable � l'unanimit� pour le coll�ge des repr�sentants des collectivit�s.			
EHPAD La MONTANIE – Aide-soignant TC			
Coll�ge repr�sentants du personnel			6
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	4		
Avis : Abstention � l'unanimit� du coll�ge des repr�sentants du personnel. Avis favorable � l'unanimit� pour le coll�ge des repr�sentants des collectivit�s.			
EHPAD La MONTANIE – Agent social TC			
Coll�ge repr�sentants du personnel			6
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	4		
Avis : Abstention � l'unanimit� du coll�ge des repr�sentants du personnel. Avis favorable � l'unanimit� pour le coll�ge des repr�sentants des collectivit�s.			



EHPAD La MONTANIE – Agent social TC			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
EHPAD La MONTANIE – Agent social TNC 25h			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Observations : Le syndicat CGT relève que l'établissement évoque une réorganisation interne du service sans toutefois saisir l'instance sur cette thématique pour avis préalable. Il est donc difficile de se prononcer sans disposer de toutes les informations.			
Mairie d'AGUESSAC			
Collège représentants du personnel	2 CFDT		1 FO – 3 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 4 abstentions et 2 avis favorables du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de CASSAGNES BEGONHES			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de DRUELLE-BALSAC			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de MONTAGNOL			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

Mairie de MONTBAZENS			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de NANT			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de PRIVEZAC			
Collège représentants du personnel		1 FO	2 CFDT – 3 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 5 Abstentions et 1 avis défavorable du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de REBOURGUIL			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de RIEUPEYROUX			
Collège représentants du personnel	2 CFDT		3 CGT – 1 FO
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 4 Abstentions et 2 avis favorables du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Observations : Le syndicat CGT note que la saisine mentionne une réorganisation des services sans en présenter une demande spécifique.			
Mairie de SAINT-JUERY			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de SAINT-VICTOR et MELVIEU			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

Mairie du TAYRAC			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
SIVU de la basse vallée de la SORGUES			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Observations : Le syndicat CGT note également que la saisine mentionne une réorganisation des services sans en réaliser une demande spécifique auprès de l'instance.			

PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Le TRUEL			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO		3 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 3 avis favorables et 3 abstentions du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de SAINT-VICTOR et MELVIEU			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO		3 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 3 avis favorables et 3 abstentions du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de SEGUR			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO		3 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 3 avis favorables et 3 abstentions du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			

Mairie de SONNAC			
Collège représentants du personnel	2 CFDT – 1 FO		3 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 3 avis favorables et 3 abstentions du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Observations : Le syndicat CGT est en faveur d'une prise en charge à 100 % de la mutuelle santé et de la prévoyance.			

RATIOS PROMUS PROMUVABLES			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie d'ARQUES			
Collège représentants du personnel	1 FO – 2 CFDT		3 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 3 avis favorables et 3 abstentions du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de GAILLAC d'AVEYRON			
Collège représentants du personnel	1 FO – 2 CFDT		3 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 3 avis favorables et 3 abstentions du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de SAINT-REMY			
Collège représentants du personnel	1 FO – 2 CFDT		3 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 3 avis favorables et 3 abstentions du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de TAURIAC de NAUCELLE			
Collège représentants du personnel	1 FO – 2 CFDT		3 CGT
Collège représentants des collectivités	4		
Avis : 3 avis favorables et 3 abstentions du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			

Mairie de VABRES L'ABBAYE			
Coll�ge repr�sentants du personnel	1 FO – 2 CFDT		3 CGT
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	4		
Avis : 3 avis favorables et 3 abstentions du coll�ge des repr�sentants du personnel. Avis favorable � l'unanimit� pour le coll�ge des repr�sentants des collectivit�s.			
Observations : Le syndicat CGT pr�cise que la d�termination du taux � 100% n'engage pas la collectivit� sur les nominations.			

Monsieur WOROU quitte la s ance   16h.

RIFSEEP			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
CCAS d'AUBIN			
Coll�ge repr�sentants du personnel			6
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	3		
Avis : Abstention � l'unanimit� du coll�ge des repr�sentants du personnel. Avis favorable � l'unanimit� pour le coll�ge des repr�sentants des collectivit�s.			
Communaut� de communes CONQUES-MARCILLAC			
Coll�ge repr�sentants du personnel			6
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	3		
Avis : Abstention � l'unanimit� du coll�ge des repr�sentants du personnel. Avis favorable � l'unanimit� pour le coll�ge des repr�sentants des collectivit�s.			
Communaut� de communes du PLATEAU DE MONTBAZENS			
Coll�ge repr�sentants du personnel			6
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	3		
Avis : Abstention � l'unanimit� du coll�ge des repr�sentants du personnel. Avis favorable � l'unanimit� pour le coll�ge des repr�sentants des collectivit�s.			
Mairie d'ALMONT les JUNIES			
Coll�ge repr�sentants du personnel			6
Coll�ge repr�sentants des collectivit�s	3		
Avis : Abstention � l'unanimit� du coll�ge des repr�sentants du personnel. Avis favorable � l'unanimit� pour le coll�ge des repr�sentants des collectivit�s.			



Mairie de CALMONT			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de CASSAGNES - BEGONHES			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de LA CAVALERIE			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de MONTBAZENS			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de MOSTUEJOULS			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de MURASSON			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de SAINT-ANDRE de NAJAC			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			



Mairie de SAINT-GEORGES de LUZENCON			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de SAINT-SATURNIN de LENNE			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de SALLES COURBATIES			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de VIVIEZ			
Collège représentants du personnel			6
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Observations : Les élus du syndicat CGT déplorent ce système de rémunération, qui sans véritable transparence, ni équité, vise à l'individualisation de la rémunération des agents. Le tout au détriment de la rémunération indiciaire, qui doit être valorisée régulièrement pour rattraper la perte de pouvoir d'achat. L'augmentation du point d'indice de 3.5% au 01/07/2022, puis de 1.5% au 01/07/2023 n'ont pas couvert le coût de l'inflation. Le syndicat rappelle également que l'IFSE ne peut pas être revue à la baisse si les missions de l'agent n'ont pas évolué.			

SUPPRESSION D'EMPLOIS			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Ccom Pays de SALARS – Attaché principal			
Collège représentants du personnel	1 FO – 2 CFDT		3 CGT
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 3 avis favorables et 3 abstentions du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Observations : Le syndicat CGT note que la saisine mentionne une réorganisation des services sans en réaliser une demande spécifique auprès de l'instance.			
Ccom Pays de SALARS – Adjoint technique principal de 1^{ère} classe			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie d'AUZITS			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie d'AYSSENE			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de BOUILLAC			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de CAMBOULAZET			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			



Mairie de CANTOIN			
Collège représentants du personnel		3 CGT – 1 FO	2 CFTD
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 4 avis défavorables et 2 abstentions du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de COUBISOU			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de La COUVERTOIRADE			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de LESCURE-JAOUL			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de LIVINHAC le HAUT			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de MONTBAZENS			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de MORLHON Le HAUT – Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de MORLHON LE HAUT – Adjoint technique			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

Mairie de MORLHON LE HAUT – Adjoint technique principal de 2^{ème} classe			
Collège représentants du personnel		3 CGT – 1 FO	2 CFDT
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 4 avis défavorables et 2 abstentions du collège des représentants du personnel. Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de NAUSSAC			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de PRADINAS – Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de PRADINAS – Agent de maîtrise			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de ROQUEFORT - Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de ROQUEFORT - Agent de maîtrise principal			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de ROQUEFORT - Adjoint technique principal de 2^{ème} classe			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

Mairie de RULLAC SAINT-CIRQ			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de SAINT-CHRISTOPHE VALLON			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de SAINT-FELIX de SORGUES			
Collège représentants du personnel		3 CGT – 1 FO	2 CFDT
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 4 avis défavorables et 2 abstentions du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			
Mairie de SAINT-LAURENT DE LEVEZOU			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de VAUREILLES – Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de VAUREILLES – ATSEM principal de 1^{ère} classe			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de VAUREILLES – Adjoint technique principal de 2^{ème} classe			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie du FEL			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			



COMITE SOCIAL TERRITORIAL DEPARTEMENTAL
Immeuble Le Sérial 10 rue Faubourg Lo Barry Saint-Cyrice Etoile - 12000 RODEZ

Mairie de Le TRUEL			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
SIVOM Tarn et Lumensonesque			
Collège représentants du personnel		3 CGT – 1 FO	2 CFDT
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : 4 avis défavorables et 2 abstentions du collège des représentants du personnel.			
Avis favorable à l'unanimité pour le collège des représentants des collectivités.			

TEMPS PARTIEL			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de LAGUIOLE			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

TRANSFERT DE PERSONNEL			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Ccom du Plateau de Montbazens			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			



TRANSFERT DE PERSONNEL			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Ccom du Plateau de Montbazens			
Collège représentants du personnel	6		
Collège représentants des collectivités	3		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

Questions diverses :

Aucune question diverse n'a été soumise.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 17 heures 05.

La Présidente par intérim
Nicole ANDURAND-LE GUEN

La Secrétaire
Madame Isabelle CABANETTES

Le Secrétaire-adjoint
Monsieur Frédéric THEURIER